

Identifier et agir contre les « situations problèmes » à caractère RPS

Ce programme est conçu pour aider les acteurs de la prévention à gérer au mieux des situations problèmes à caractère risques psychosociaux.

Comme le stipule l'Article L4121-1, l'employeur veille à l'adaptation de ses mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Les objectifs pédagogiques :

- Permettre aux acteurs de l'établissement de s'accaparer la démarche d'analyse du risque psychosocial et combattre les "situations problèmes".

Public :

- Référent S&ST
- Responsable QSE
- Référent harcèlement
- Membres du CSE
- Ou tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique

Les méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques, réglementaires et méthodologiques
- Présentation heuristique, mise en scène

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour - 7h00

Modalités d'évaluation : Le séquençage pédagogique est tel qu'il comporte une phase de découverte, une phase de démonstration, une phase d'application puis une phase d'évaluation pour chaque rubrique. L'évaluation se fait donc de manière continue, les échanges au sein du groupe, les questions réponses et les quizz sont autant d'outils d'évaluation.

PROGRAMME

Thème : Rappel des bases en prévention des risques professionnels

Prendre connaissance de la définition de :

- Risques professionnels
- RPS
- Danger

Utiliser le schéma d'apparition de dommage pour trouver des actions de prévention en lien avec les 9 principes de prévention.

Thème : Préparer la méthode d'analyse des RPS

Étape 1 : Préparer le diagnostic sur les situations problèmes à caractère RPS

Identifier les différents indicateurs utiles pour chiffrer et quantifier l'impact des mesures de prévention.

Étape 2 : Préparer la démarche pour combattre les situations problèmes à caractère RPS en mode projet.

Constitution d'un groupe de projet.

Définir les rôles et les responsabilités des personnes au sein d'un projet, un service ou une organisation

Étape 3 : Analyse des questionnaires pour connaître les situations à caractère RPS

Animer et préparer les entretiens par le CSE, pour interviewer les personnes ayant été victime de situation problème à caractère RPS.

Étape 4 : Évaluer les situations problèmes à caractère RPS

Selon les situations problèmes identifiées par le questionnaire et par Unité de travail

Selon la cotation des RPS de la méthode de l'ANACT

Étape 5 : Élaborer le programme annuel de prévention contre les situations problèmes à caractère RPS

- Planifier pour agir

Le suivi de celui-ci par le CSE et par les indicateurs, récolté par le prédiagnostic.

Bilan de la formation :

Évaluation des connaissances acquises et de la satisfaction des stagiaires